

**AVIS PUBLIC CONCERNANT LA TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 À 18 H, AU COURS DE LAQUELLE AURA LIEU L'ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, que le conseil municipal de la Ville de Mascouche tiendra une séance extraordinaire aux date, heure et endroit suivants :

Date : lundi, le 16 décembre 2024  
Heure : 18 h  
Lieu : Salle du conseil municipal  
3038, chemin Sainte-Marie  
Mascouche

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- adoption du budget 2025;
- adoption du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Mascouche, le 4 décembre 2024.

La greffière et directrice des services juridiques,

***Original signé par***

Me Sandra De Cicco  
greffe@mascouche.ca